

## Commune de ROSAY

Informations sur les risques naturels et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° SIDPC/2021-025

du

22 / 06 / 2021

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

Arrêté préfectoral

date 02 novembre 1992

aléa Inondation

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet

Arrêté préfectoral du 02 novembre 1992

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPRm ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui

non

date

effet

date

effet

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

## pièces jointes

### 5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEAT, <http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date de parution :

Pour le Préfet,  
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

  
Thomas LAVIELLE

**Maître d'ouvrage**  
Préfecture des Yvelines

Service interministériel  
de défense et de protection civile  
Bureau de la prévention des risques  
et de la sécurité de public

M. Jean Jean HENRI  
78000 VERSAILLES Cedex  
Tél: 01 39 64 71 00



**Risques naturels:**

PPRn approuvé ou prescrit ou arrêtés préfectoraux pris au titre  
de l'ancien article R.111-3 du code de l'urbanisme

- PÉRIMÈTRE DE RISQUE D'INONDATION
- PÉRIMÈTRE DE RISQUE DE CAVITÉ SOUTERRAINE OU DE FRONT ROCHEUX
- PÉRIMÈTRE DE RISQUE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

**Risques technologiques:**

- PPRt approuvé ou prescrit
- PÉRIMÈTRE DE RISQUE TECHNOLOGIQUE

**Limites:**

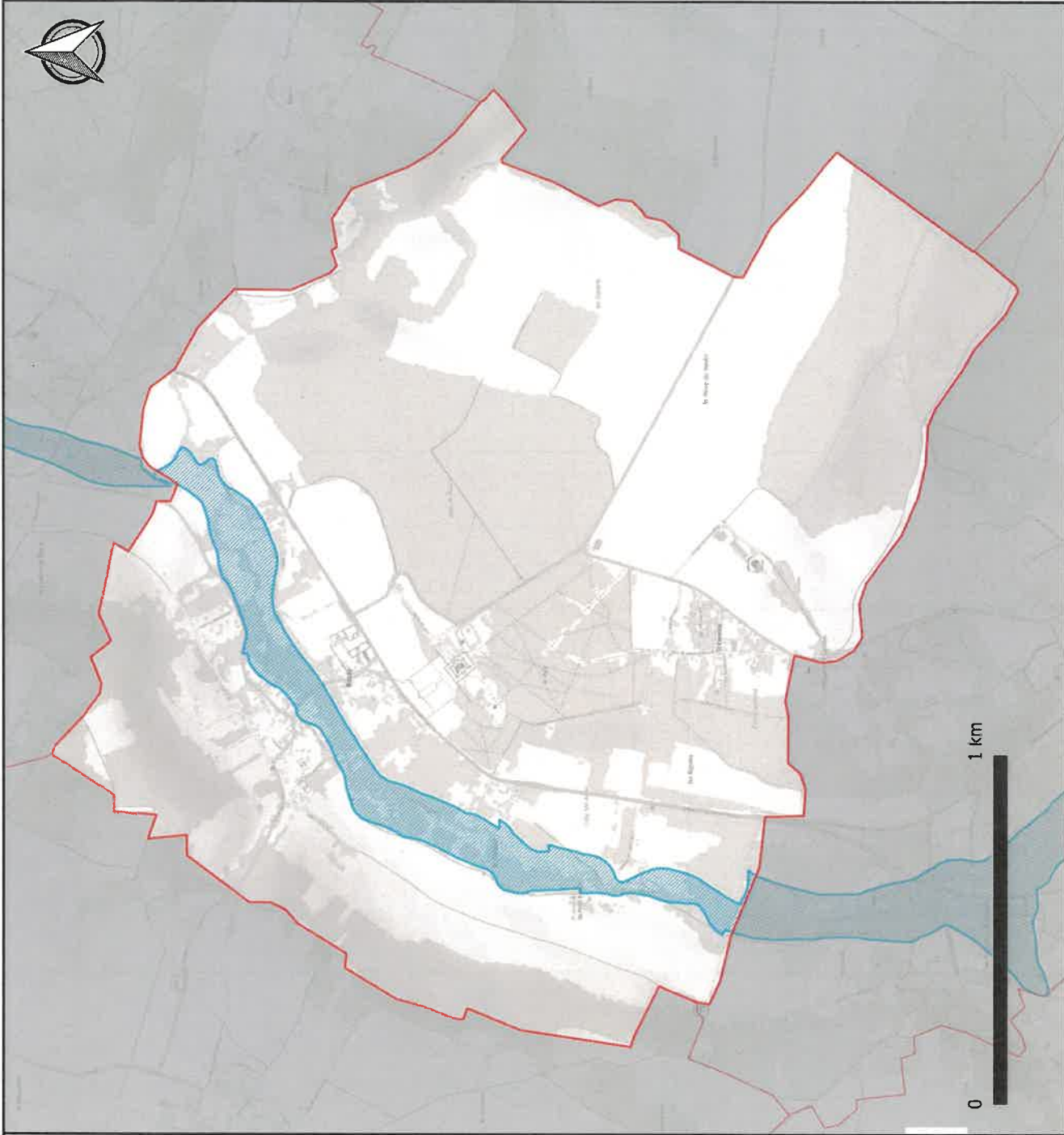
- Communes

**Avertissement:**

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer  
aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances  
des risques majeurs.

**Maître d'ouvrage**

Direction départementale des territoires des Yvelines  
Service de l'urbanisme / Paysages, risques et nuisances  
25, rue de Versailles 78100  
78100 VERSAILLES Cedex  
Tél: 03 04 25 00



Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers  
Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs  
Département des Yvelines - Commune de **ROSAY**

Source de données: PPRt et R.111-3 inondation :  
DDT78, PPRn et R.111-3 mouvement de terrain :  
DDT78 et GIC, PPRt : DDT78 et GIC  
Pour cartographie numérique: SGM 2561GN - BD CarthoIGN

Classification: DDT78/PR/01 - RISQUE NATUREL  
N° 200628 - RISQUE NATUREL  
Village MAJ01E-09  
Date: 17/02/2021  
Diffusion: PUBLIC  
Échelle: (A3)